

Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, eds, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*

Mayence, APAD, Institut für Ethnologie, J. Gutenberg Universität/Paris, Karthala 2000, 328 p., bibl. («Hommes et Sociétés »)

Estienne Rodary

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/14142>

DOI : [10.4000/lhomme.14142](https://doi.org/10.4000/lhomme.14142)

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 162-163

ISBN : 2-7132-1775-X

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Estienne Rodary, « Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, eds, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets* », *L'Homme* [En ligne], 164 | octobre-décembre 2002, mis en ligne le 25 mars 2008, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/14142> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.14142>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, eds, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*

Mayence, APAD, Institut für Ethnologie, J. Gutenberg Universität/Paris, Karthala 2000, 328 p., bibl. («Hommes et Sociétés »)

Estienne Rodary

- 1 DANS l'entreprise d'articulation heuristique entre une économie politique des États africains et les études socio-anthropologiques du développement, le livre dirigé par Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan, consacré aux courtiers en développement, représente une étape importante.
- 2 Avec la pérennisation de l'aide au développement et le renforcement des processus de décentralisation, les intermédiaires entre les institutions qui financent le développement et les villages qui reçoivent l'aide occupent désormais une place particulière dans les arènes politiques locales. L'ouvrage propose une analyse synthétique de cette position de « courtier en développement » à partir de onze études de cas centrées sur l'Afrique de l'Ouest, permettant de mettre en lumière une homogénéité certaine de ce rôle malgré la diversité des statuts occupés par ces médiateurs d'un nouveau genre.
- 3 L'introduction, en s'appuyant sur une littérature déjà riche sur la question, propose une définition compréhensive du courtier en développement. Sa position d'interface avec le champ du développement est étroitement corrélée avec l'évolution des formes d'extraversion qui caractérisent les pays africains depuis la période coloniale. Les études d'anthropologie politique antérieures se sont principalement focalisées sur les courtiers en politique (les chefs locaux dans les colonies, concurrencés plus tard par les élites portées au pouvoir lors des indépendances) ; et ce n'est que dans les années 1980,

avec la diffusion des projets de développement favorisée par la crise de l'État africain, que la fonction de courtage au niveau local va progressivement se découpler des structures étatiques et toucher d'autres champs sociaux. En ce sens, les courtiers participent d'une reconfiguration des enjeux de pouvoir : généralement nouveaux venus dans l'enceinte locale, ils composent avec les élites politiques ou économiques instituées suivant des trajectoires variables que l'on peut suivre à la lecture des différentes contributions de l'ouvrage.

- 4 Le courtage en développement est PLUS une notion scientifique qu'un construit social ; c'est donc en toute logique que les études de cas se confrontent à la définition donnée en introduction, dessinant les limites dynamiques des positions/rerelations du courtier vis-à-vis d'autres groupes sociaux. Le manque d'ancrage institutionnel du courtier et l'importance de l'aide au développement à l'échelle d'un village suscitent des enjeux de pouvoir d'où peuvent sortir des configurations diverses. Parfois, les élites locales déjà en place (élus locaux, fonctionnaires, chefs coutumiers, autorités spirituelles, commerçants, etc.) occupent à leur profit la position de courtier ; dans d'autres cas – les plus courants –, de nouveaux acteurs utilisent un savoir-faire et un savoir-parler acquis hors du village afin d'articuler de manière performante les besoins locaux et les attentes des agences de développement. Le courtage apparaît ainsi constitutif d'un élargissement de la scène politique et économique locale, provoqué par la formation de canaux inédits de réception de la rente développementaliste.
- 5 Les auteurs laissent entendre que cet élargissement n'a pas été suivi d'une institutionnalisation du rôle des courtiers (pp. 24 et 29). Il apparaît néanmoins que la grande majorité des études empiriques s'intéressent à des personnes actives au sein d'associations, comme si ces structures, malgré leur diversité, représentaient la face institutionnalisée des formes décentralisées de développement. On est alors curieux de savoir si c'est la condition d'intermédiaire (entre la société villageoise et l'institution développementaliste) qui oblige à occuper une position instable, ou si cette instabilité n'est pas plutôt le résultat de l'organisation « en projets » de l'aide au développement. Si le projet de développement peut s'avérer être un idéal-type du champ développementaliste « plus directement observable » (p. 40) que d'autres formes d'intervention, son manque d'institutionnalisation engendre une structuration spécifique que l'on ne retrouve pas systématiquement dans l'action de développement, même lorsqu'elle est destinée au village ou au quartier.
- 6 C'est en ce sens que l'approche socio-anthropologique pourrait avec bonheur être prolongée par des études plus institutionnelles qui puissent évaluer des trajectoires (ou des perspectives dans une approche diachronique) d'ancrage de ces acteurs « locaux » non plus uniquement dans des configurations développementalistes, mais dans le système de développement lui-même (Dieter Neubert). L'élargissement (horizontal) des arènes politiques locales est en effet consécutif à une inscription de logiques transnationales à l'échelle villageoise qui rend de moins en moins pertinent ce niveau de distinction, ou oblige à suivre des rhizomes politiques multiscalaires. Le dépassement de la dichotomie classique entre le local et les niveaux supérieurs, s'il est à peine évoqué dans l'introduction, est saillant dans les articles suivants qui soulignent la perméabilité du local (Honorat Edja développe l'idée de « chaîne de courtage » ; Pierre-Yves Le Meur note qu'il est « impossible d'opérer une coupure franche entre le

local et l'« extérieur » ; Philippe Lavigne Delville étudie des associations d'émigrants internationaux).

- 7 En somme, l'ouvrage montre de manière précise en quoi la diffusion du courtier en développement fragilise encore un peu plus la distinction sociale entre le local et le national/global, et permet de jeter les bases d'une socio-anthropologie réticulaire où le « local », non plus simple réceptacle de politiques allogènes, est capable d'historiciser sa politique et va jusqu'à s'inscrire dans des configurations transnationales. La délimitation du « village » est alors une construction, objet d'enjeux dans lesquels le courtier en développement, parmi d'autres acteurs, joue un rôle de plus en plus actif.
-

AUTEUR

ESTIENNE RODARY

Université de Pau et des pays de l'Adour, Centre de recherche et d'étude sur les pays d'Afrique orientale, Pau.